# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité de vérification

Date : Le lundi 5 juin 2023

Heure : 17 h 30

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillers scolaires**

Julie Allen

Paul Gervais

Raymond Joanisse

**Membre externe**

Jacky Garneau

**Membres du personnel**

Paul E. Henry, Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Maryse Barrette, Surintendante d’affaires et de finances

Daniel Bourgeois, Directeur du Service des finances et achats

Catherine Brisson, Adjointe administrative

**INVITÉS - EPVI**

Joëlle Huneault

Chantal Laforest

Marianne Koly

**ABSENCE NON-MOTIVÉE**

Nicole Piquette

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Allen ouvre la séance à 17 h 34 avec la reconnaissance du territoire autochtone et la prière. Elle présente les invités.

1. APPEL NOMINAL

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification consigne l’absence non motivée de Mme Nicole Piquette au procès-verbal de la réunion du Comité de vérification du 5 juin 2023. »

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Mme Barrette demande de déplacer le point 10.8 à la suite du point 7 étant donné que Mme Garneau doit quitter la réunion plus tôt que prévu.

PROPOSÉ PAR : Mme Garneau

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE l’ordre du jour de la réunion du Comité de vérification du 5 juin 2023 soit adopté tel que modifié. »

1. DÉCLARATION DEs CONFLITs D’INTÉRÊTS

Mme Allen indique que le formulaire en format papier est disponible à chaque réunion et devrait être rempli, signé et remis à la Présidence avant la réunion du comité de vérification où un membre doit déclarer un conflit d’intérêts.

1. adoption du procès-verbal – réunion du 23 novembre 2022

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de vérification tenue le 23 novembre 2022 soit adopté tel que présenté. »

1. SUIVI DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL :

Mme Barrette indique qu’à la dernière réunion, elle avait discuté de la consolidation de notre part de la valeur de OSBIE dans les états financiers du 31 mars. Les instructions pour les états financiers pour la consolidation provinciale ont indiqué que la consolidation n’était pas requise et que des détails sur cette exigence seront fournis plus tard. Il a encore plusieurs suivis qui se font pour voir si le projet de loi 98 sera accordé et mis en vigueur puisque ce projet de loi touche les entités contrôlées par les conseils scolaires. M. Henry ajoute que les conseils anticipent l’approbation du projet de loi 98 et mise en vigueur prochainement. Celui-ci aura un impact sur les conseils scolaires et leurs finances. Une mise à jour sera présentée aux membres du comité de vérification à la prochaine réunion du 6 septembre 2023.

1. COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Comité se constitue en comité plénier à huis clos à 17 h 45 présidé par Mme Julie Allen (présidence) pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation de l’Ontario.* »

1. recommandations du comité plénier à huis clos

S/O

1. QUESTOINS À L’ÉTUDE

9.1 Plan de vérification axé sur les risques 2023-2026 (PVAR)

Mme Huneault fait le survol du rapport. Elle présente les faits saillants des données et les éléments significatifs du rapport.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification accepte le Plan de vérification axé sur les risques 2023-2026 (PVAR) tel que présenté. »

9.2 Rapport de vérification interne portant sur le développement des compétences

Mme Laforest fait le survol du rapport. Elle présente les constatations et les recommandations découlant de la vérification et des prochaines étapes.

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : Mme Garneau ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification accepte le Rapport de vérification interne portant sur le développement des compétences, tel que présenté. »

9.3 Mandat du comité de vérification

Mme Barrette fait le survol du mandat et confirme qu’il n’a pas eu de modifications apportées depuis l’année précédente.

.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification accepte le Mandat du Comité de vérification tel que présenté »

1. INFORMATION

10.1 Auditeurs externes 2023-2024

Mme Barrette a rappelé aux membres que le mandat de KPMG est toujours en vigueur et que la fin d’exercice du 31 août 2023 représente l’année 3 de 5 de ce mandat.

10.2 État de l’avancement des projets de vérifications internes

Mme Huneault fait le survol de l’état de l’avancement. M. Joanisse demande si les suivis de la vérification traitant du développement des compétences seront faits cette année. Mme Huneault explique que les suivis seront effectués l’année prochaine puisque les échéances indiquées par l’administration pour répondre aux recommandations sont subséquentes aux travaux de suivis.

10.3 Résumé des rapports sur les mandats menés par des organismes de règlementation

Mme Huneault touche sur les rapports mandatés par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Elle fait le survol de l’extrait du rapport annuel 21-22 portant sur le secteur de l’éducation du bureau de l’Ombudsman Ontario. Elle confirme qu’il y a eu beaucoup de plaintes en ce qui concerne les conseils scolaires, mais qu’il n’y a eu aucune plainte impliquant notre conseil.

M. Henry ajoute que nous n’avons pas le financement pour un commissaire d’intégrité. Le Conseil a fait demande pour le partage d’un poste parmi les conseils scolaires de langue française, mais n’a reçu aucune réponse jusqu’à date.

10.4 Gestion des risques stratégiques

M. Henry fait le survol du rapport.

À la réunion du mois de septembre 2023, M. Henry présentera une ébauche d’une politique pour la gestion des risques stratégiques.

M. Gervais demande qui fera tout ce monitorage. M. Henry indique que lorsque la politique sera en place, la responsabilité des élus est d’assurer que les pratiques sont en place. L’administration assure la surveillance et la mise en place des processus.

Des exemples en lien avec la surveillance et les suivis en lien avec les risques de déficit au niveau des écoles sont donnés par M. Bourgeois.

10.5 Calendrier du Conseil et des comités politiques 2023-2024

Mme Barrette présente le calendrier et confirme que les dates des trois (3) réunions ciblées pour l’année scolaire 2023-2024 sont :

1. Le 6 septembre 2023 à 17 h 30;
2. Le 16 novembre 2023 à 17 h 30; et
3. Le 12 juin 2024 à 17 h30.

10.6 Calendrier des principales activités du comité de vérification.

Mme Barrette indique que le calendrier est présenté à chaque réunion du comité de vérification. Le calendrier sera modifié prochainement pour ajouter le rapport budgétaire intérimaire aux réunions de septembre et juin. La modification sera revue à la prochaine réunion du comité de vérification. Dorénavant, les rapports budgétaires seront présentés aux réunions du comité de vérification plutôt qu’au comité d’affaires et de relations de travail.

10.7 Formation des membres

Mme Barrette confirme que tous les membres ont participé à au moins une des deux séances de formation. Les membres ont indiqué que les sessions étaient bien planifiées et informatives. Les liens seront partagés avec le nouveau membre. Mme Barrette indique que l’affichage pour le membre externe est en vigueur jusqu`au vendredi 9 juin 2023.

À la suite d’un questionnement, Mme Huneault explique que le Règlement de l’Ontario 369/10 ne limite pas le nombre de mandats d’un conseiller scolaire au sein du comité de vérification, mais un suivi sera effectué pour déterminer si un document administratif limite le nombre.

10.8 Fin du mandat du membre externe, Mme Jacky Garneau

Mme Allen et Mme Barrette profitent de cette dernière rencontre pour remercier Mme Garneau pour son engagement au sein du comité et la remercient pour sa contribution en raison de ses connaissances, de son expertise et de son expérience.

1. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mme Allen confirme que la prochaine réunion ordinaire du Comité de vérification aura lieu le 6 septembre 2023, à 17 h 30.

1. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Allen que la séance soit levée à 19 h 16. Adoptée